

A V I S D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SIGY-EN-BRAY

Le public est informé que par arrêté du 17 juillet 2018, Monsieur le Président du syndicat intercommunal d'alimentation d'eau potable et d'assainissement de la région de Sigy-en-Bray a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du zonage d'assainissement de la région de Sigy-en-Bray comprenant les communes de **Argueil, Beaubec la Rosière, Bois Guilbert, Bois Héroult, Bosc Édeline, Buchy, Compainville, Fry, Hodeng Hodenger, La Chapelle Saint-Ouen, La Ferté Saint-Samson, La Hallotière, Le Mesnil Lieubray, Le Thil Riberpré, Mauquenchy, Ménerval, Mésangueville, Mesnil Mauger, Rebets, Roncherolles en Bray, Sigy en Bray, Saint-Lucien** et ce au regard la délibération n° 14-03-2018 du Conseil du syndicat en date du 28 mars 2018.

L'enquête publique se déroulera **du mardi 18 septembre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus**, soit pendant 32 jours consécutifs.

A cet effet, Monsieur Jean-Pierre FERRAUD, Directeur de projets en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le tribunal administratif de Rouen.

Les pièces du dossier portant sur la révision du zonage d'assainissement des 22 communes de la région de Sigy-en-Bray et les pièces qui l'accompagnent seront déposés et tenus à disposition du public pendant les 32 jours consécutifs de l'enquête dans les quatre communes suivantes, chacune siège de l'enquête, et selon les modalités suivantes :

- Mairie de Buchy : le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 ; le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Mairie de Hodeng Hodenger : le mercredi de 16h30 à 19h00 ; le samedi de 09h00 à 12h00 (semaine paire uniquement)
- Mairie de Le Thil Riberpré : le mardi de 10h30 à 11h30 ; le vendredi de 17h00 à 18h30
- Mairie de Sigy-en-Bray : le lundi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ; le mardi de 14h00 à 17h30 ; le jeudi de 09h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique peut également être consulté, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet à l'adresse suivante : www.dampierreenbray.fr sur l'icône « Les intercommunalités »

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les quatre communes susvisées, chacune siège de l'enquête, ou les transmettre à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur qui les annexera aux registres :

- Soit par voie postale à l'adresse du SIAEPA : 24 impasse du Moulin - 76780 Sigy-en-Bray,
- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : siaepa.sigyenbray@wanadoo.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du SIAEPA dès publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public

- | | | |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|
| • en mairie de Hodeng Hodenger | le samedi 22 septembre 2018 | de 09h00 à 12h00 |
| • en mairie de Buchy | le lundi 24 septembre 2018 | de 09h00 à 12h00 |
| • en mairie de Sigy-en-Bray | le jeudi 11 octobre 2018 | de 09h00 à 12h00 |
| • en mairie de Le Thil Riberpré | le vendredi 12 octobre 2018 | de 16h00 à 19h00 |

La mairie de Le Thil Riberpré sera, pour les besoins de l'enquête publique, exceptionnellement ouverte au public le vendredi 12 octobre 2018 à partir de 16h00 et ce jusqu'à 19h00.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par le Commissaire-Enquêteur.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus, pendant un an, à la disposition du public au siège du syndicat intercommunal d'alimentation d'eau potable et d'assainissement de la région de Sigy-en-Bray, un mois après la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique et au regard des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, la révision du zonage d'assainissement des 22 communes sera soumise à l'approbation du Conseil du syndicat intercommunal d'alimentation d'eau potable et d'assainissement de la région de Sigy-en-Bray.